

LPM

LE PETIT MÉTROPOLITAIN
N°84 - JANVIER 2024

LE MAGAZINE DES AGENTS



VRAI/FAUX

L'hiver sous le signe de la sobriété énergétique

DOSSIER

Nos déchets ont de la ressource

EN ACTION

La commission métropolitaine d'accessibilité

MÉTROPOLE

GRAND

LYON

COM'
interne

Photo de couverture : Dimitri Lovant est mécanicien d'entretien au Pôle Maintenance de l'unité de traitement et valorisation énergétique (UTVE) de Lyon Sud, qui transforme nos déchets ménagers en source d'énergie.

4
INFOS RH

6
COMITÉ SOCIAL

7
BREVES



8
VRAI/FAUX
L'hiver sous le signe de la sobriété énergétique

9
EN ACTION
La commission métropolitaine d'accessibilité



12
DOSSIER
Nos déchets ont de la ressource

16
L'INFO GRAPHIQUE
La filière textile

17
zo0M
Patrimoine métropolitain : une stratégie à long terme

18
REGARDS CROISÉS
Tout roule pour les élèves mobiles



20
INSPIRATION
Alexandra Coste



21
ROMAN PHOTO
Le service de la doc



22
EXPRESSIONS SYNDICALES

? DÉCODER LES SIGLES DES DÉLÉGATIONS ?

- | | |
|---|--|
| DDR Délégation Développement responsable | DSHE Délégation Solidarités, habitat & éducation |
| DTEE Délégation Transition environnementale & énergétique | DPIAF Délégation Pilotage & ingénierie administrative et financière |
| DUM Délégation Urbanisme & mobilités | DRHMG Délégation Ressources humaines & moyens généraux |
| DGEEP Délégation Gestion & exploitation de l'espace public | |

DVMAP . Com'interne . Hôtel de Métropole . 20, rue du Lac, CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
communicationinterne@grandlyon.com

Directrice de la publication : Anne Jestin . **Rédactrice en chef :** Dominique Yoyo
Coordination et rédaction : Jennifer Schies, Véronique Riffault, Émeline de Suremain, Lucie Rebour
Crédit photos : Jérémy Cuenin, Anne Thomé, Alexis Grattier, Anaïs Mercey

Conception maquette : Com'interne . **Réalisation :** Atelier Grève-Viallon . **Impression :** OTT imprimeurs



Chers collègues,

Nous vous souhaitons une très belle année 2024, faite d'accomplissements professionnels et d'épanouissement personnel.

Nous avons la chance de travailler au sein d'une collectivité qui délivre des services publics essentiels aux habitantes et habitants du territoire. Outre ces missions quotidiennes, nous pouvons aussi être fiers d'avoir développé depuis trois ans beaucoup de nouveaux projets, qui contribueront encore à améliorer leur cadre de vie.

C'est tout ce chemin accompli et la trajectoire pour les mois à venir que nous évoquerons ensemble à l'occasion de la **cérémonie des vœux du Président, le 16 janvier prochain au Matmut Stadium*** (ancien Stade de Gerland).

Nous avons souhaité ce lieu, vaste, pour vous permettre une large participation. Nous espérons vous y retrouver nombreux !

L'équipe de Direction générale



MERCI,
vous êtes une majorité
à avoir voté pour moi !
Je serai à vos côtés au fil des
pages pour vous accompagner
dans votre lecture et apporter
un peu de légèreté !
LA PETITE MASCOTTE



AGENDA

***16 JANVIER
CÉRÉMONIE DES MÉDAILLES
ET DES VŒUX**

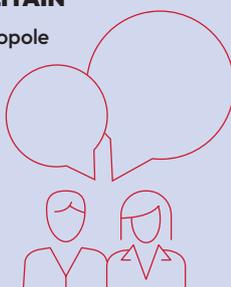
Matmut Stadium (ex-stade de Gerland)

La cérémonie des vœux du Président de la Métropole et de la Directrice générale des services se tiendra de 12h à 14h. Elle sera précédée de la cérémonie de remise des médailles du travail de 10h30 à 12h.



**29 & 30 JANVIER
CONSEIL
MÉTROPOLITAIN**

Hôtel de Métropole



**31 JANVIER
FIN DES INSCRIPTIONS
AUX RENCONTRES
MÉTROPOLITAINES 2024**

Remplissez le formulaire d'inscription sur **Comète** ou contactez l'équipe projet : rencontresmetropolitaines@grandlyon.com
04 26 83 92 24

*Plus de
Rencontres
métropolitaines*

INFOS RH

Bienvenue aux nouveaux arrivants !

63 agents ont participé au temps d'accueil des nouveaux arrivants du 14 décembre organisé par la Com' interne.



De gauche à droite et de haut en bas :

1^{ère} ligne : ABERKANE Yassine, AGUILI Jaouad, ARCIN Damien, ARQUILLIERE Fanny, BALAYE François, BANCEL Stéphane, BERENGER Dimitri, BERENGUER Lisa, BERNARD Benjamin, BERNARD Cécile, BEZAOU Chendo, BILLAUD Lucie, BONIN Delphine, BRINGUIER Elodie
2^e ligne : CAMBIER Louise, CHOUREAU Marie, COLSON Samuel, COPPI Pierre-Alain, CORREIA Mathieu, CORTES Elisa, CUZIN Flavien, DEUBRAS Eryne, DI-MAULO Camilla, DINNAT Maxime, DREVETON Océane, DUGOUA-MACE Loona, ECARLAT Pierre, GONZALVEZ Olivier

3^e ligne : GOURDIN Lola, GUEJJ Cassandra, HERRAGNE Stéphanie, JEANPIERRE-OTHMAN Julie, JENNEPIN Inès, KHADROUCHE Bettina, KONAN Okou-Léontine, LAKEHAL Belinda, LAOUENAN Michelle, LAURENT Léa, LAZAREVIC Dimitri, LEGER Léana, LEJEUNE Baptiste, LIOTIER Charline
4^e ligne : LYONNAIS Honorine, MAGASSOUBA Mamadi, MASTAIN Alice, OCCULY Adèle, PEIXOTO Elisabeth, PESQUEREL Floriane, PFEIFFER-SAMET Marie, PLATEL David, PONT Ghislain, RACHEDI Salim, RAMILLON India, RASSE Valentine, ROCHE Tom, ROLLAND Lucie
5^e ligne : ROUSSET-JACQUENOD Lola, SCHLEININGER-BOUAKBA Salomé, STEINMETZ Chloé, TAYI Hayate, TOTH Cyril, TREYNET Nina, ZAHY Nordine

. LPM #84.jan. 2024 .



30 AGENTS FÉLICITÉS LORS DE LA CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DES FORMATIONS « SAVOIRS DE BASE »

Dans le cadre du plan de lutte contre l'illettrisme et pour l'apprentissage de la langue française, un temps convivial s'est déroulé le 15 décembre pour clôturer les formations de français langue étrangère (FLE) et d'alphabétisation. Cette promotion complète les 270 agents déjà formés depuis 2019. Coordonnés par la direction des Ressources humaines et l'organisme de formation ALPES (Association lyonnaise de promotion et d'éducation sociale), ces parcours renforcent l'autonomie des agents et développent leur employabilité. Intéressé ? Parlez-en à votre manager et/ou contactez votre SRH.

+ d'infos sur [Comète](#) > Lutte contre l'illettrisme

257 RETRAITÉS SALUÉS

257 agents sont partis à la retraite entre octobre 2022 et novembre 2023. Un courrier du Président leur sera adressé pour saluer leur travail et les remercier de leur investissement. En cadeau, ils recevront à domicile une Lyon City Card 365, qui leur permettra, durant un an, de choisir trois activités de loisirs, une visite guidée proposée par ONLYLYON Tourisme, ainsi que de nombreux autres avantages référencés par l'Office du Tourisme. À tous, nous souhaitons un plein épanouissement dans cette nouvelle tranche de vie qui s'offre à eux.

Cérémonie de remise des diplômes des apprentis 2023



Le 28 novembre, la Vice-présidente aux Ressources humaines, Zémorda Khelifi, et la directrice des Ressources humaines, Andrée-Laure Nicolier, ont remis les diplômes aux 40 apprentis présents à cette cérémonie (sur 79 diplômés). 14 d'entre eux ont été recrutés en CDD à la Métropole et 9 poursuivent leurs études en alternance dans notre collectivité.

Décès

Marie Geraud a intégré le Département du Rhône en 2005, à Lyon 6, puis à la Maison de la Métropole de Lyon 3-6 en janvier 2015. Ces dernières années, elle occupait un poste d'assistante de gestion auprès du service enfance du 3-6. C'était une personne expérimentée, dévouée et soucieuse de son travail. Marie avait un rôle central au cœur des missions enfance, sociale et de protection maternelle et infantile. Elle s'engageait sans relâche dans les

formations, avait soif de toujours apprendre. Appréciée de tous, toujours souriante, toujours partante pour les sorties avec les collègues, Marie avait également de nombreux amis et passions en dehors du travail. C'était une personne solaire. Son décès, brutal, a été très douloureux pour l'ensemble de ses collègues et laisse un vide difficile à surmonter. Une salle de la MDML Pierre Corneille sera renommée « Origami » en souvenir d'une des passions de Marie.

Forfait mobilité durable - Erratum

Une erreur s'est glissée dans le LPM de décembre. Vous ne pouvez pas bénéficier du forfait mobilité si vous n'utilisez que les transports en commun. Tous les modes de déplacements concernés sont indiqués dans l'Info RH jointe à votre bulletin de paie de novembre et sur **Comète**.

Dernière ligne droite pour solder vos congés 2023

Les congés et RTT 2023 non pris avant le 31 janvier 2024 seront perdus. Vous pouvez choisir de les déposer sur votre Compte Épargne Temps (à ouvrir sur Tempro en janvier si vous n'en possédez pas) ou de faire un don de congés qui bénéficiera aux agents proches aidants.

Mutuelle labellisée

Transmettez votre attestation annuelle de mutuelle labellisée à votre SRH, pour continuer à bénéficier de la participation employeur versée directement sur votre paie.

Prévoyance 2024 : restez couverts

Les tarifs du contrat de prévoyance avec le groupe YV-Harmonie ont augmenté au 1^{er} janvier. Il est toutefois fortement recommandé de maintenir votre adhésion, qui vous assure une protection financière face à de nombreux aléas. Une assistance téléphonique est à votre disposition les mardis et jeudis de 9h à 11h pour répondre à vos questions au 04 26 99 34 00. Un simulateur vous permet de connaître votre coût mensuel de cotisations sur **Comète**.

Allocation «enfant porteur de handicap»

Cette allocation s'adresse à tout agent de la fonction publique territoriale ayant la charge éducative et régulière d'un enfant de moins de 20 ans porteur de handicap avec un taux d'incapacité reconnu par la MDPH d'au moins 50%. Transmettez votre dossier au service Action et innovation sociale.

Contact : sais-aidant@grandlyon.com
Tél. : 04 78 63 41 37

Vacances 2024

➔ Colonie de vacances

Le COS propose à vos enfants âgés de 8 à 14 ans de participer cet été à un camp multi-activités, organisé par Djuringa et subventionné par la Métropole. Ce camp « Montagne Passion » se déroulera en Savoie du 6 au 13 juillet 2024.



➤ Voyages et locations d'été

Courant janvier 2024, vous aurez accès sur [Cosmely.fr](https://www.cosmely.fr) aux inscriptions pour les voyages, locations d'été et sorties diverses. Restez connecté !



Les administrateurs et toute l'équipe du COS vous souhaitent une très belle année



Bon à savoir

➤ Chèques vacances périmés

Les chèques vacances avec fin de validité au 31 décembre 2023 sont à échanger sur le site de l'ANCV avant le 31 mars 2024.



➔ Chèques CESH 2023

Les chèques CESH 2023 périmés avec une date de validité au 31 janvier 2024 pourront être remboursés, à condition de les avoir restitués au COS avant le 3 mars 2024.



Nouveautés 2024

Certaines prestations du COS évoluent à partir du 1^{er} janvier 2024. Voici les principales nouveautés :

➤ Billetterie

- La billetterie achetée au COS peut être payée avec macartevacances.
- La participation du COS pour la billetterie cinéma est de 2 € par billet dans la limite de 6 à 12 places (en fonction de votre composition familiale) tous les 4 mois.

➔ Culture/Loisirs

- La participation du COS pour les prestations « **Abonnement presse enfant** », « **Sorties et voyages** », « **Spectacles et matchs** » est calculée en fonction de votre tranche d'imposition.
- La participation du COS pour l'allocation « **Spectacles et sites** » est uniquement déduite des achats effectués au COS ou sur la billetterie Emile's. Il n'y a plus de remboursement sur facture.

➤ Vacances

- Deux nuitées minimum sont nécessaires pour le remboursement des frais d'hébergement dans le cadre de l'**allocation vacances**.
- La participation du COS pour les camps enfants proposés par des organismes partenaires est remplacée par un camp organisé par le COS pour les enfants des agents de la Métropole. La participation dans le cadre de l'**allocation vacances enfants** (colonies, centres aérés...) est maintenue dans les mêmes conditions qu'en 2023.



Comité social du personnel

COS - 215 rue Garibaldi - 69003 Lyon

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 16h. Fermé les mardis et jeudis.

Mail : cosmely@grandlyon.com - Site : www.cosmely.fr - Tél. : 04 78 63 40 03



SERVICES URBAINS

UN GRAND SUCCÈS POUR LE 1^{ER} FORUM DES MÉTIERS DE LA DGEEP

Le 21 décembre dernier, tous les agents de la délégation Gestion et exploitation de l'espace public (DGEEP) étaient invités à participer à ce temps fort sans précédent, au Double Mixte à Villeurbanne. En présence de Bruno Bernard, Président de la Métropole, Fabien Bagnon et Pierre Athanaze, Vice-présidents, et Catherine David, directrice générale adjointe de la DGEEP, plus de 600 participants ont pu visiter les stands animés par 160 agents de la délégation. Voirie, espaces publics, déchets, collecte, nettoyage, végétal, mobilité, directions ressources : l'expertise et les savoir-faire des services urbains étaient représentés dans toute leur diversité. Cet événement, digne d'un salon professionnel, a été organisé en un temps record par l'équipe projet composée de Pierre Fabre et Emilie Jannaud, chargés de mission auprès de Catherine David, et Mariya Beltramelli et Abderazag Azzouz au service Information et communication de proximité (SICP) de la DGEEP. « C'est la première fois que nous proposons un rendez-vous à tous les agents de la délégation, tous métiers et territoires confondus. Nous n'aurions pas pu tenir ces délais sans la forte mobilisation des exposants, des assistantes et des managers et sans le réseau interne très riche des agents de la DGEEP », confie Pierre Fabre. Mariya Beltramelli et Abderazag Azzouz ajoutent : « Chaque service a conçu son stand puis nous avons préparé toute la logistique et les supports de communication, en lien avec nos collègues du SICP et le service de la reprographie (DRHMG). » Sourires, rencontres, fierté de partager leurs compétences, opportunités de mobilité interne, cette journée mémorable était à l'image de la délégation : authentique, passionnée et conviviale.



De gauche à droite : Catherine David, Mariya Beltramelli, Pierre Fabre, Bruno Bernard, Abderazag Azzouz et Emilie Jannaud.

MOBILITÉS

Zone à Faibles Émissions

Une nouvelle étape au 1^{er} janvier 2024 : les propriétaires de véhicules classés Crit'air 4 ou non classés ne pourront plus circuler dans le périmètre de la ZFE.

+ d'infos : zfe.grandlyon.com



SANTÉ

NOUVEAU NOM POUR LES CPEF

La loi du 7 février 2022 a fait évoluer les centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) en centres de santé et d'éducation sexuelles (CSES). Ce changement de nom est effectif depuis le 1^{er} janvier dans les 17 centres métropolitains, associatifs et hospitaliers du territoire, financés par la Métropole. Les sages-femmes, médecins, infirmiers, conseillers conjugaux et familiaux, assistants de service social et assistants administratifs qui travaillent dans les 8 CSES métropolitains – soit près de 40 agents – assurent les mêmes missions : accueillir, écouter, informer et accompagner sur l'éducation et la santé sexuelles toute personne quel que soit son âge, sa couverture sociale ou son lieu de résidence.

COMMUNICATION

LA NOUVELLE FORMULE DU MET'

À partir de janvier 2024, le magazine de la Métropole de Lyon, réalisé par direction de la Communication, se veut plus proche des habitants. Il est remis dans leur boîte aux lettres chaque mois (au lieu de tous les 2 mois dans sa version précédente) et existe en 9 éditions différentes, une pour chaque territoire. Chaque édition comporte deux pages locales pour valoriser des actions de la Métropole dans le quotidien des habitants sur leur territoire.



L'HIVER, SOUS LE SIGNE DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



L'hiver dernier, la Métropole a diminué de 25 % la consommation d'énergie de ses bâtiments.

VRAI, ce chiffre s'illustre en partie par un hiver plus clément, mais aussi, pour près de 16 %, par la diminution et l'adaptation des températures de chauffage sur l'ensemble des sites, la réalisation de travaux de rénovation énergétique sur certains bâtiments et la promotion des écogestes auprès des agents. Cela représente 650 000 euros d'argent public économisé, sans compter la contribution à l'effort de baisse des émissions de gaz à effet de serre !

L'un des écogestes les plus efficaces est de fermer les portes.

VRAI, sur les sites comportant des couloirs et des bureaux fermés, fermer les portes entre les espaces chauffés et les couloirs, ainsi que fermer les stores ou les volets le soir, ont un impact important sur le maintien des températures. Quand il fait froid, n'hésitez pas à mettre un petit mot sur la porte, tout en vous calfeutrants...

La consigne de chauffage dans les différents bâtiments est toujours de 19°C cet hiver.

VRAI, environ 75 % de l'énergie consommée en hiver est utilisée pour le chauffage. La diminution des températures, couplée au fait de chauffer à la bonne température au bon moment, sont donc les actions qui ont le plus d'impact pour maîtriser les consommations d'énergie ! C'est pourquoi la consigne est de chauffer à 19°C en période d'occupation des locaux en journée (21°C dans certains locaux comme les services de protection maternelle et infantile ou les vestiaires) et à 16°C en période d'inoccupation des locaux.

➤ Bon à savoir :

Anais Portela et Lucille Maurice, volontaires en services civiques, vous proposent diverses activités autour du tri et de la sobriété énergétique. N'hésitez pas à les solliciter pour programmer une intervention dans vos services : tri-energie@gandryon.com



Notre service Énergie peut gérer directement les températures à distance pour l'ensemble de nos bâtiments.

FAUX, seuls 253 sites de travail (sur 350 environ) sont propriété de la Métropole et permettent un pilotage centralisé de la température, soit par le biais de contrats de maintenance pour 250 d'entre eux, soit en régie directe comme à l'Hôtel de Métropole ou à l'IDEF. Les 15 sites en location, comme la Tour Part-Dieu ou la Halle Borie, dépendent d'autres opérateurs, et sur 130 sites plus petits, les installations de chauffage sont autonomes.

S'il fait trop chaud ou trop froid, on ne peut rien faire !

FAUX, quel que soit votre bâtiment, vous pouvez contacter la personne référente sur votre site de travail, au niveau de la gestion bâtimentaire. Elle pourra gérer le problème si le système de chauffage est centralisé, alerter les bons interlocuteurs ou vous rappeler ce que vous pouvez faire à votre niveau. Par exemple, sur les sites pilotés, inutile de baisser la température en partant car cela perturbe les réglages prédéfinis. À l'inverse, sur les sites autonomes, n'hésitez pas à baisser les thermostats si la température dépasse 19°C !



Retrouvez l'ensemble des bons réflexes à adopter sur [Comète](#)



LA COMMISSION MÉTROPOLITAINE D'ACCESSIBILITÉ

LE HANDICAP, TOUS CONCERNÉS

La commission métropolitaine d'accessibilité (CMA) est une instance de concertation permanente, composée de 25 associations représentant les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et les autres usagers de la ville. Son objectif ? Améliorer la prise en compte de l'accessibilité et de la qualité d'usage dans les politiques publiques et les projets d'aménagement de la Métropole de Lyon.

Des directions référentes impliquées

Victoria Grandjean, chargée de mission Concertation et accessibilité au sein du Pôle Personnes âgées - Personnes handicapées - Autonomie (DSHE), assure le pilotage et le secrétariat de la CMA depuis plus d'un an : « J'apprécie beaucoup la richesse de cette commission, les échanges avec les collègues de différentes délégations et les associations. Les dossiers à porter sont complexes, avec des contraintes techniques, administratives, budgétaires, juridiques. Cela demande de la rigueur et de la patience, car les délais sont longs. Comme nous sommes plusieurs, on voit que certains sujets avancent, ça nous remotive. »

L'importance de la sensibilisation

« Pendant mon stage de fin d'études à la Mission Égalité et hospitalité de la Ville de Lyon, j'ai pris conscience, ou plutôt j'ai pris en pleine figure,

l'importance des discriminations liées au handicap, confie Victoria. Pour la 6^e année consécutive, c'est le premier motif de discrimination en France. Il faut bien sûr engager des moyens, mais surtout sensibiliser massivement. En tant qu'agents, il faut aussi changer le sens dans lequel on pense les choses : on conçoit souvent les projets pour les personnes valides, puis on se demande comment les rendre accessibles. Alors que penser un projet accessible dès le début aide tout le monde. »

Les futurs projets

Victoria accompagne la création et le pilotage d'un 6^e groupe de travail thématique, le GT Sport, Culture, Tourisme, déployé en 2024 : « Les directions de la collectivité font déjà un travail important autour de ces questions, donc nous étudions comment nous inscrire dans leurs projets.

La CMA, c'est :

- 2 séances plénières par an
- 5 groupes de travail thématiques (GT)
- 6 élus impliqués régulièrement

→ Issues de la loi du 11 février 2005, les commissions d'accessibilité sont obligatoires dans toutes les métropoles, intercommunalités et communes regroupant plus de 5 000 habitants. Elles n'ont cependant pas été mises en place partout.

On souhaite que ce GT soit un espace ressources pour les partenaires. » À plus long terme, les référentes de la CMA aimeraient également constituer un groupe d'agents concernés par le handicap, qui pourrait être consulté sur des projets, un peu comme des Métatesteurs, en lien avec l'Unité Handicap.

L'Unité Handicap, pour accompagner les agents

Pilotée par la direction de la Responsabilité sociétale de l'employeur et préventions à la DRHMG, elle a pour objectif d'informer, orienter et mettre en place les moyens de compensation pour permettre l'intégration et le maintien à l'emploi des agents de la Métropole en situation de handicap.

*Nous vous invitons à relire l'article sur l'accessibilité numérique page 14 du Petit Métropolitain de septembre 2023.

Victoria Grandjean (DSHE), chargée du pilotage de la CMA

Virginie Mami (DDR) et Arielle Delmas (DG, absente), référentes du GT Numérique et communication*

Éric Plantier-Royon (Sytral), référent du GT Transports

Manon Callot et Perrine Poupinet (DGEEP), référentes du GT Voirie / Espace public

Véronique Charvin (DRHMG), référente du GT Établissements recevant du public

Juliette Lucas (DSHE), référente du GT Logement



L'ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

UNE COURSE CONTRE LA MONTRE

Au sein de la CMA, le groupe de travail piloté par Véronique Charvin doit relever un défi d'envergure : rendre accessible plus de 300 établissements recevant du public (ERP), propriétés de la Métropole de Lyon, en respectant l'agenda d'accessibilité programmée mis en œuvre par l'État.



Véronique Charvin,
cheffe de projet Accessibilité et
sécurité incendie à la direction
Patrimoine et maintenance
(DRHMG)

Pourquoi un agenda d'accessibilité programmée ?

Après la loi du 11 février 2005, les collectivités avaient 10 ans pour rendre tous les ERP accessibles. En 2014, à un an de l'échéance, peu de collectivités avaient avancé. L'État a mis alors en œuvre un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) pour qu'elles réalisent ces travaux en 3, 6 ou 9 ans. Compte tenu de la complexité de son parc immobilier, la Métropole a obtenu le délai maximum, soit jusqu'à septembre 2024. Depuis mon arrivée sur le poste en juin 2021, nous sommes passés de 42 à 94 ERP accessibles, dont une majorité des collèges et Maisons de la Métropole, ce qui est une belle avancée. Les autres ERP métropolitains sont divers : Centre d'échanges de Lyon Perrache, gymnase de la Duchère, commerces, installations ouvertes au public comme les cimetières de Rillieux et Bron, etc. Nous avançons à fond, l'Exécutif a vraiment mis les moyens pour cela. Mais nous sommes en retard, comme toutes les collectivités.

Quels aménagements faut-il réaliser ?

Désormais, les normes d'accessibilité sont obligatoirement prises en compte dans les nouveaux travaux, ce qui est encourageant. Mais lorsqu'il faut rendre un bâtiment ancien accessible, c'est plus complexe : largeur minimum

de portes, rampe, ascenseur, sanitaires adaptés, ligne de self, cheminement, balise sonore, escalier avec main courante spécifique, bande podotactile, visiophone, boucle à induction magnétique, etc. Pour chaque projet, j'accompagne les techniciens de la direction Patrimoine et maintenance sur place, pour leur lister tous les travaux à faire. Ils sont très investis, sans eux rien ne serait possible. Nous avons également mis en place un marché « Tout corps d'État » : la Métropole est maître d'œuvre et une entreprise prestataire coordonne tous les corps de métiers. Ça nous a permis d'accélérer la cadence.

Quelles sont les missions de votre groupe de travail ?

Il informe sur l'avancée de la mise en œuvre de l'Ad'AP, organise des visites sur site afin d'améliorer les pratiques et de sensibiliser les équipes qui réalisent les travaux, répertorie les difficultés rencontrées dans certains bâtiments. En tant que référente, j'emmène 2 fois par an les associations représentant les différents types de handicaps pour visiter un bâtiment. Ce lieu doit être accessible pour qu'elles puissent y entrer, mais pas complètement pour qu'elles partagent leurs recommandations. Ce sont des moments d'échanges, de réflexions, de conseils. Les équipes de maintenance

et travaux sont présentes : elles comprennent concrètement pourquoi on fait ces aménagements. Elles ne voient plus les choses de la même façon après. Pour sensibiliser les agents d'accueil, on met aussi en place des formations spécifiques, en lien avec la direction des Ressources humaines.

Qu'est-ce qui vous motive ?

Avant, j'étais conductrice d'opérations. J'ai choisi ce poste car il a du sens : nous rendons service à des personnes en situation de handicap qui en ont besoin pour vivre. Quand on se casse une jambe, qu'on pousse une poussette, qu'on vieillit, on se rend compte de leurs difficultés. Et quand on réalise depuis quand tout ceci est légiféré, on comprend leur agacement, voire leur colère. La discrimination liée au handicap vient surtout de la peur de ce qu'on ne connaît pas. Ce sont des personnes comme tout le monde, elles ont le droit de profiter de l'espace public comme tout le monde.



LA VOIRIE ET L'ESPACE PUBLIC POUR UNE MÉTROPOLE ACCESSIBLE

Les enjeux sont de taille, à l'échelle du territoire entier, pour le groupe de travail le plus actif de la CMA, piloté par Manon Callot. Sa principale mission consiste à alerter et formuler des préconisations pour la prise en compte de l'accessibilité et de la qualité d'usage dans les projets d'aménagement de voirie et d'espaces publics.



Chantier pédagogique aux abords du collège Lacassagne à Caluire

Quelles sont les activités de votre groupe de travail ?

Je planifie près de 15 réunions tout au long de l'année. Chacune regroupe une quinzaine de personnes (associations, chefs de projet, maîtrise d'œuvre, inter-prètes). Nos supports de réunion sont accessibles, ce qui demande une préparation en amont. Nous organisons :

- Des présentations de projets urbains, en lien avec la direction de la Maîtrise d'ouvrage urbaine de la DUM. Pour les gros projets, plusieurs réunions peuvent être nécessaires, le plus en amont possible pour intégrer le maximum de recommandations transmises par les associations.

Exemple : Nous travaillons sur les Voies lyonnaises, pour améliorer la prise en compte de l'accessibilité et du piéton dans ces projets cyclables.

- Des visites de terrain et expérimentations. Nous testons des revêtements qui

peuvent être innovants ou de nouveaux dispositifs facilitant la mobilité.

Exemple : Des bandes d'interception, qui marquent les arrêts de bus ou les passages piétons, ont été expérimentées place Bellecour et rue de la Barre.

- Des chantiers pédagogiques. J'organise un chantier par an, en 3 temps : on nous présente des plans détaillés, parfois sous forme de maquette ; pendant les travaux, nous partons à la rencontre de l'équipe de chantier pour la sensibiliser, par exemple en lui proposant de tester un parcours en fauteuil ; après la livraison, nous vérifions le niveau de satisfaction des personnes en situation de handicap.

Quel est le niveau d'accessibilité des espaces publics de la Métropole ?

De nombreux équipements sont déjà installés sur le territoire : des bandes d'éveil à la vigilance, de guidage et des feux piétons sonores. Ces derniers se déclenchent grâce à une télécommande distribuée gratuitement en mairie aux personnes déficientes visuelles. 99 % des feux piétons de la Métropole sont équipés de ces balises sonores, ce qui fait de notre collectivité l'une des plus avancées dans ce domaine. La création d'oreilles de trottoir ou de trottoirs traversants permet de faciliter le cheminement des personnes à mobilité réduite.

Quel parcours vous a mené à ce poste ?

Depuis 2017, j'occupais un poste d'assistante technique travaux en subdivision de voirie à la Métropole. En février 2020, je choisis de faire de l'accessibilité mon cœur de métier. La tâche à accomplir est conséquente, mais désormais nous sommes 2 sur ce



Manon Callot,
chargée d'études Accessibilité
à la direction Infrastructures et
exploitation des mobilités (DGEEP)

poste : ma collègue Perrine Poupinet est arrivée mi-octobre, après une période en alternance. Mon ancienne expérience du terrain m'est très utile, je sais ce qui est réalisable ou non. J'aime aussi l'animation de groupe. Humainement, c'est très fort, même si ça n'est pas toujours simple ! Surtout lorsque je suis responsable de mener à bon port une dizaine de personnes en situation de handicap en transport en commun. Je réalise d'autant plus les difficultés auxquelles elles sont confrontées au quotidien. La sensibilisation est primordiale : je dispense une formation interne sur l'accessibilité pour les agents des services urbains, avec des parcours en aveugle et en fauteuil. Les participants n'avaient pas idée des défis à relever par ce public. Il faudrait qu'il y ait des agents sensibilisés et formés dans chaque service de voirie.

« Lorsqu'on aménage un espace pour les plus vulnérables, on l'aménage pour tous. Ça rend service au plus grand nombre. »



Manon Callot et Christine Cornillat, représentante de l'association AFP France Handicap, pendant la plénière de la CMA à l'Hôtel de Métropole le 30 novembre 2023

➤ Vous souhaitez partager vos initiatives liées à l'accessibilité, lancer cette thématique dans votre service, soutenir les projets de la CMA ?
Écrivez à cma@grandlyon.com

➔ En savoir plus : cma.grandlyon.com



Découvrez les activités des autres groupes de travail dans le rapport annuel 2022 de la CMA

NOS DÉCHETS ONT DE LA RESSOURCE

ÉDITO



Claude Praliaud,
directeur général adjoint
Délégation Transition
environnementale et
énergétique

Les déchets sont aujourd'hui au cœur de l'économie circulaire. Ils ne sont plus seulement un problème à traiter mais deviennent une ressource durable. La Métropole s'est fixée des objectifs ambitieux d'ici 2030 pour réduire la production de déchets et mieux valoriser l'existant. Adopté en juin 2022, le schéma directeur déchets en donne la trajectoire. Il définit des objectifs structurants et balise un chemin réaliste pour les atteindre. Ce document est un véritable outil managérial qui donne du sens aux actions quotidiennes menées par les collectifs de travail de toutes les délégations concernées (particulièrement DTEE et DGEEP).

Je tiens à remercier toutes les équipes en charge de la prévention et de la gestion des déchets, mais aussi de la collecte, pour leur implication quotidienne dans ces politiques publiques qui participent grandement à la transformation écologique de notre territoire et au bien-vivre dans la Métropole.

Chaque habitant de Métropole de Lyon produit en moyenne un peu plus d'un 1 kg de déchets par jour. Une quantité en baisse depuis 10 ans, que la Métropole aimerait voir chuter radicalement d'ici 2030 ! Pour cela, elle a mis en place une stratégie, le schéma directeur des déchets, et un plan d'action avec des objectifs à atteindre d'ici 2030. Amplifier l'accompagnement des habitants au changement, favoriser un meilleur tri des déchets, les transformer en de véritables ressources... de nombreuses actions sont d'ores et déjà engagées par les équipes métropolitaines pour relever ces défis avec les communes, les acteurs locaux et les habitants de la collectivité. Ce dossier vous en donne un aperçu.

Objectifs du schéma directeur déchets 2030 :

- 25% de production de déchets ménagers et assimilés par an et par habitant
- + 65% de déchets valorisés
- 50% de déchets incinérés

(par rapport à 2019)

JETER MOINS ET MIEUX

Au 1^{er} janvier 2024, les collectivités doivent mettre en place des solutions de tri à la source des biodéchets. La Métropole de Lyon est déjà en marche pour répondre à cette obligation réglementaire avec plus de 1300 bornes à compost installées dans les secteurs urbains denses du territoire, 25 000 composteurs individuels distribués aux propriétaires de jardins privatifs et plus de 900 sites de compostage partagé. L'équipe Biodéchets, du service Études et développement de la direction Déchets, travaille en lien avec les communes et les subdivisions de collecte pour déployer ces nouveaux services. D'ici fin 2024, l'ensemble des communes de la Métropole sera pourvu d'une solution adaptée à chaque typologie d'habitat.

Le tri des déchets alimentaires permet de réduire et valoriser jusqu'à un tiers des ordures ménagères.

Un service de collecte des encombrants sur rendez-vous, le renfort du maillage des bornes textiles et des points de collecte des cartons et emballages sur le domaine public sont aussi à l'étude pour un déploiement dans les prochains mois.



Bérangère Vincent, responsable du service Mobilisation et accompagnement au changement (direction Déchets), utilise une borne à compost. D'ici fin 2024, toutes les communes de la Métropole seront pourvues d'une solution de tri des déchets alimentaires adaptée à chaque typologie d'habitat.



Organisation d'une donnerie avec l'Armée du Salut à l'occasion des vœux 2023 de la DTEE.

Donner plutôt que jeter

Pour ne plus jeter les objets qui peuvent encore servir, la Métropole de Lyon a créé 14 donneries, installées directement dans les déchèteries - une 15^e ouvrira courant janvier à Genas. Tous les dons collectés sont remis à des associations de l'économie sociale et solidaire qui réparent, si besoin, les objets et les revendent à prix réduits. « Les donneries ne sont ouvertes que le matin, du lundi au samedi, car nous devons faire évacuer le jour-même tout ce qui a été collecté afin d'éviter les actes de vandalisme qui ont souvent lieu la nuit, explique Aurélie Schneider, technicienne d'exploitation déchèterie à l'unité Traitement et valorisation matière. Une expérimentation s'est déroulée cet été pour élargir les horaires d'accès jusqu'à 15h, offrir plus de souplesse aux usagers et récolter ainsi davantage de dons. Elle devrait être reconduite à partir du mois d'avril. »

Une Métropole exemplaire

La direction Déchets travaille en étroite collaboration avec la Communication interne pour organiser des opérations exemplaires à destination des agents : événement Parenthèse « zéro déchet », journée de lutte contre le gaspillage alimentaire au restaurant administratif, collectes de vêtements, jouets et matériel informatique, etc.

Les donneries des déchèteries métropolitaines ont récolté 342 tonnes de dons en 2022.

Qui dit nouvelles modalités de tri, dit adaptation de la collecte

Bonne nouvelle, les déchets dans la poubelle grise diminuent ! Cela nécessite d'ajuster en conséquence la fréquence de collecte des ordures ménagères, en particulier sur les communes dotées de bornes à compost. « À compter de mars 2024, date d'entrée en vigueur du nouveau marché de collecte, les bennes à ordures ménagères ne passeront plus que 3 fois par semaine (au lieu de 4) sur les zones denses et une seule fois sur les zones pavillonnaires, dans les territoires concernés par ce marché », indique Elen Devauchelle, directrice adjointe Stratégie déchets. Cette diminution de la fréquence de collecte aura aussi l'avantage de réduire les nuisances et limiter les impacts environnementaux.



Collecte des ordures ménagères.
De gauche à droite : David Collaudin et Semchedine Salem.



DES ACTIONS MASSIVES DE TERRAIN POUR SENSIBILISER LES HABITANTS

Pour réduire nos déchets, il faut bousculer nos pratiques et ce n'est pas toujours chose simple. C'est là qu'interviennent les 30 agents du service Mobilisation et accompagnement au changement (SMAAC). Leur mission : sensibiliser 140 000 habitants par an à la prévention et au tri des déchets. « La notion de prévention est récente pour notre service, explique Bérangère Vincent, responsable du SMAAC. Auparavant, les ambassadeurs du tri sensibilisaient les usagers au tri du papier et des emballages. Aujourd'hui, cela va bien au-delà puisqu'il s'agit aussi de les inciter à réduire leurs déchets. » Les ambassadeurs ont suivi

La mise en place des bornes à compost s'accompagne d'une importante campagne de sensibilisation au tri des déchets alimentaires auprès des habitants. Des kits de tri sont distribués lors d'opérations de porte-à-porte, de permanences en mairie, de stands en pied d'immeuble, sur les marchés ou auprès des étudiants, comme ici sur le Campus de la Doua par Ghislaine Yala, ambassadrice de la prévention et du tri (direction Déchets). 151 000 kits ont déjà été distribués.

plusieurs formations pour les accompagner dans cette évolution de pratique.

L'équipe de Bérangère déploie des opérations de sensibilisation d'envergure. « Chaque intervention se déroule à l'échelle d'un quartier ou d'une commune et dure 6 à 8 semaines, poursuit Bérangère. Nous adaptons nos actions en fonction des publics (scolaires, familles, professionnels, etc.) et nous fixons pour objectif de sensibiliser à minima 50 % des usagers du territoire en question. Pour cela, nous misons sur le lien de proximité avec les habitants en étant présents à chaque étape de leur vie quotidienne via des actions de sensibilisation en porte-à-porte, des animations de type stands, ateliers ou formation en pied d'immeuble, sur les marchés, en mairie, à la bibliothèque... La prochaine étape sera de mettre un place un retour qualitatif et quantitatif sur leur production de déchets. » En 2024, les ambassadeurs développeront des actions spécifiques avec les clubs sportifs pour accompagner les adhérents dans la réduction de leurs déchets en lien avec leur pratique sportive.



En décembre dernier, un séminaire a réuni les 30 agents du service Mobilisation et accompagnement au changement à l'UrbanLab d'Érasme, autour d'une fresque du climat. Cet événement fédérateur illustre le travail d'appropriation des enjeux climatiques par les ambassadeurs pour améliorer leurs actions d'accompagnement à la prévention et au tri des déchets auprès des usagers.



**JE RÉDUIS
MES DÉCHETS
ET JE TRIE :
UN JEU D'ENFANT !**



MÉTROPOLE
GRAND LYON

CITEO

Un nouveau guide du tri, réalisé par la direction de la Communication, a été envoyé à tous les habitants de la Métropole. En plus de rappeler les règles de tri, il diffuse de nombreux messages de prévention.



Corentin Poyatos, Laura Berthelon et Benjamin Viguié de l'unité Biodéchets (service Études et développement, direction Déchets) visitent le site de valorisation organique situé à Ternay (Rhône). C'est ici qu'une partie des déchets alimentaires collectés est transformée en un compost de qualité pour enrichir les terres agricoles.

TRANSFORMER NOS DÉCHETS EN RESSOURCES

Notre collectivité souhaite faire de ses déchets des ressources durables. Elle a l'ambition de multiplier par deux la valorisation matière et organique afin d'atteindre 60 % des déchets valorisés. Cela suppose d'adapter nos outils pour garantir un retour au sol de qualité par la production de compost. « *Aujourd'hui, nous avons recours à des prestataires privés pour le traitement des biodéchets collectés sur notre territoire*, explique Laurence Campan,

responsable du service Études et développement. *Mais la Métropole vient d'acquérir des terrains pour faire bâtir ses propres plateformes de compostage de déchets alimentaires, ainsi que des végéteries.* » L'idée est de proposer, à terme, un service complet : l'utilisateur apportera ses déchets verts dans les végéteries et repartira avec de la matière noble et des conseils pour jardiner avec ses résidus végétaux.



Farid Rahmouni, conducteur pontier-rondier à l'UTVE de Lyon Sud, contribue aux objectifs que la collectivité s'est fixée en termes d'incinération des déchets, de dépollution des fumées, ainsi que de production et de distribution des énergies.

L'énergie de nos déchets

L'incinération des déchets non recyclables est un moyen de récupérer de l'énergie. Avec la combustion des déchets, les deux unités de traitement et valorisation énergétique (UTVE) de la Métropole produisent de la vapeur. L'énergie contenue dans cette vapeur est utilisée pour réchauffer l'eau circulant dans les réseaux de chauffage urbain, auxquels de plus en plus de logements sont connectés (objectif de 200 000 équivalents logements en 2026). Parallèlement à la production de chaleur, la vapeur produite est également valorisée sous forme d'électricité.

Le saviez-vous ?

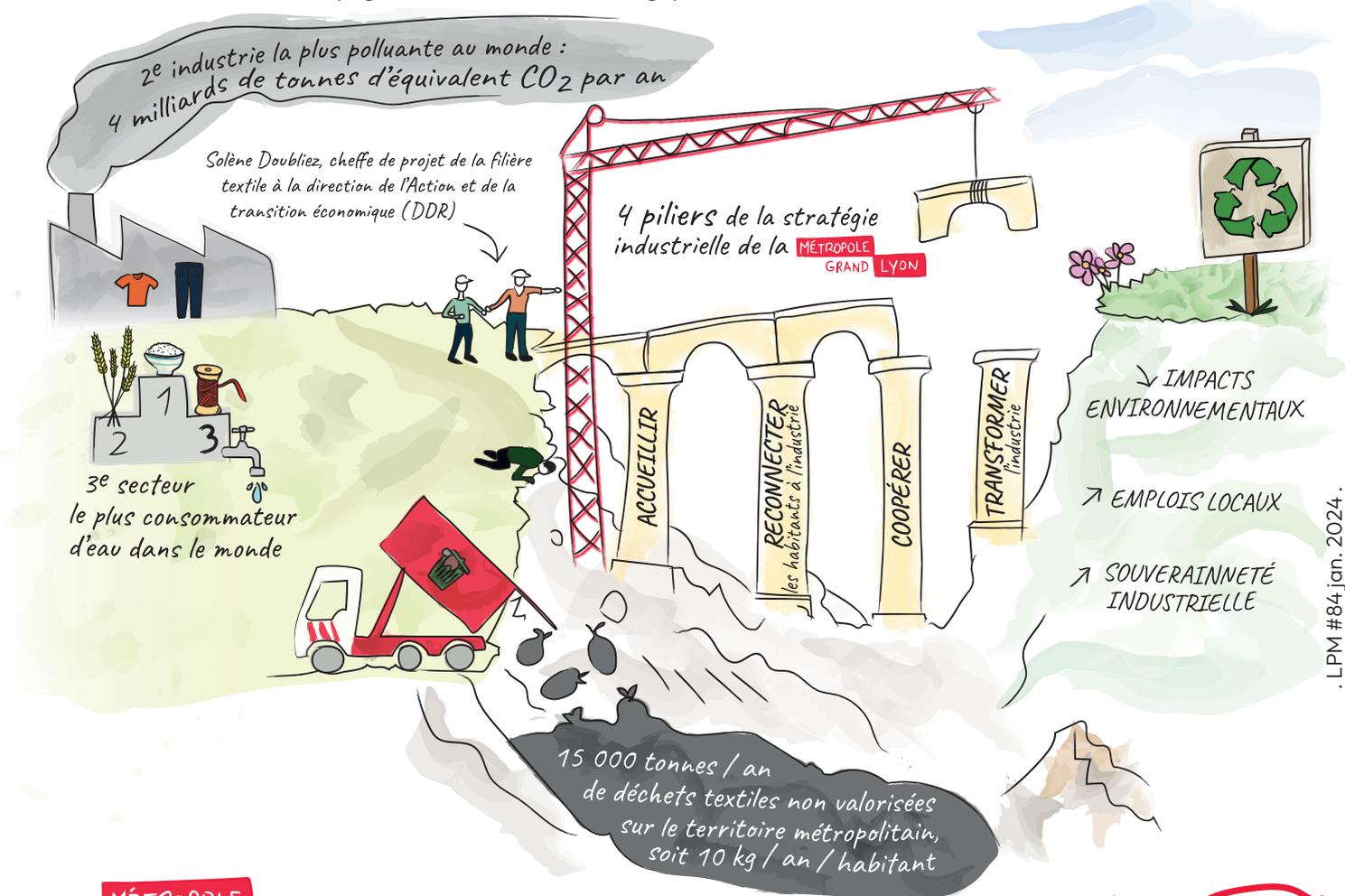
La Métropole est propriétaire de deux unités de traitement et valorisation énergétique (UTVE) des ordures ménagères. L'une est située au port Édouard Herriot à Gerland (Lyon 7) et exploitée en régie par des agents métropolitains. L'autre se trouve sur la commune de Rillieux-la-Pape, exploitée par la société NEOVALY (Suez Environnement).

402 844 tonnes de déchets ont été valorisées énergétiquement dans les 2 UTVE de la Métropole en 2022.

La combustion des déchets libère des fumées polluées qui doivent être traitées avant leur rejet dans l'atmosphère. « *Jusqu'à présent, nous consommons du gaz pour réchauffer les catalyseurs servant à éliminer les dioxines et les oxydes d'azote des fumées*, explique Samuel Barraud, responsable UTVE, direction Déchets. *Avec l'augmentation du prix du gaz, il a fallu trouver une autre solution, plus économique et plus écologique.* Nous remplaçons progressivement ce gaz par de la vapeur produite directement sur site grâce à la combustion des déchets, préservant ainsi des ressources fossiles et atténuant les rejets en CO₂. » Des travaux ont été effectués sur la première ligne d'incinération de l'UTVE de Gerland au mois de septembre. Les deux autres lignes devraient être équipées courant 2024.

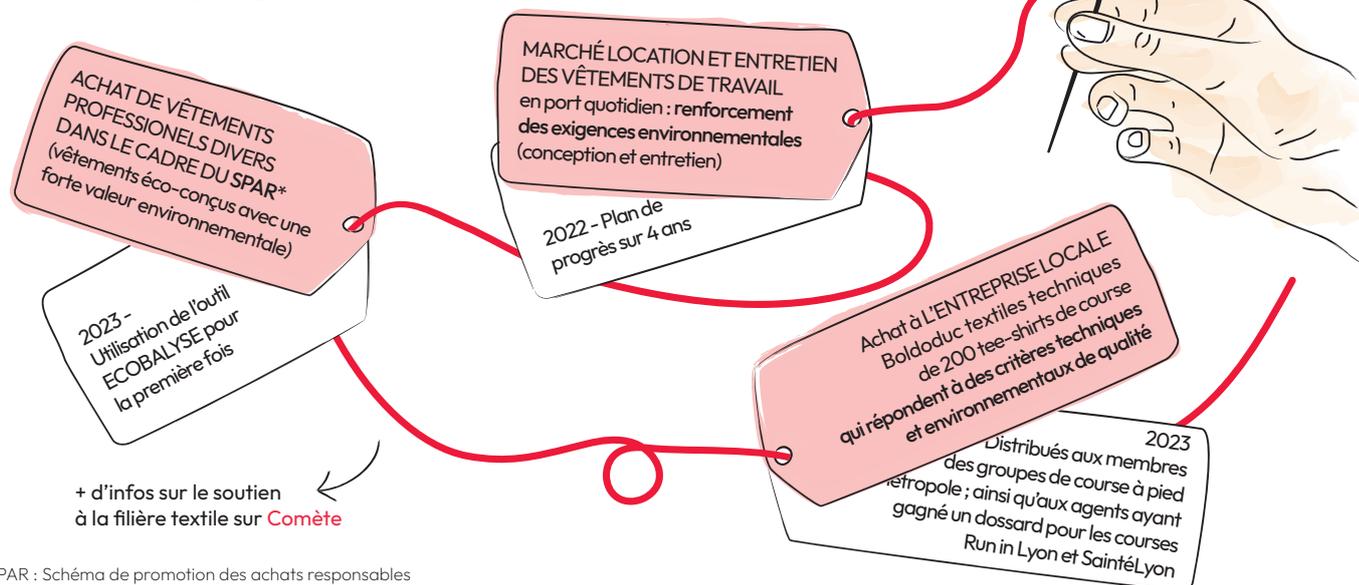
LA FILIÈRE TEXTILE, VERS UN(E) MODE CIRCULAIRE

Coco Chanel disait « la mode passe, le style demeure ». Aujourd'hui, cette citation mérite d'être ajustée : la mode passe, certes, mais les impacts environnementaux et sociaux que provoque l'industrie textile s'inscrivent dans le temps... Pour faire face à ces problématiques, la Métropole s'engage auprès des acteurs locaux et les accompagne vers une transition écologique et sociale.



. LPM #84. jan. 2024 .

LA MÉTROPOLE GRAND LYON EN TANT QU'ACHETEUSE



* SPAR : Schéma de promotion des achats responsables

PATRIMOINE MÉTROPOLITAIN

UNE STRATÉGIE À LONG TERME

1 million de m² réparti sur 636 sites : c'est ce que représente le parc bâti métropolitain affecté à la fois aux services centraux (Hôtel de Métropole, Halle Borie, Clip...), aux services territoriaux (MDML, subdivisions...), aux collèges et aux lieux en gestion partagée (Musée des Confluences, cimetières...). C'est dire l'ampleur et la diversité de ce parc bâti qui, associant des équipements aux usages très hétérogènes, s'avère d'une grande complexité à aménager, à entretenir, à sécuriser et à gérer dans un contexte où les coûts de l'énergie sont en expansion constante.

Démarche mise en place par la Direction générale en 2022 et coordonnée aujourd'hui par la Direction de la Valorisation et de la modernisation de l'action publique (DVMAP), la stratégie patrimoniale vise à améliorer la qualité et la gestion du patrimoine métropolitain ainsi que l'adéquation de celui-ci aux besoins des équipes. Comment ? En déclinant plusieurs chantiers autour de plans d'actions opérationnels impliquant les directions du patrimoine et de la maintenance (DPM), du foncier et de l'immobilier (DFI), des projets et de l'énergie des bâtiments (DPEB) et de la logistique et moyens généraux (DLMG).

CHANTIERS 1 ET 2

Diagnostiquer le patrimoine existant et proposer des schémas directeurs pour l'optimiser

Le premier défi, de taille, consiste à réaliser des diagnostics techniques et fonctionnels des bâtiments et de les confronter aux conditions d'utilisation par les agents, afin d'établir un plan d'action chiffré et priorisé à moyen et long termes. C'est l'objet des schémas directeurs immobiliers en cours d'élaboration par la direction Projets et énergie des bâtiments (DTEE). Odile Martinet et son équipe travaillent actuellement à l'élaboration d'un schéma directeur immobilier (SDI) pour les services centraux et d'un schéma directeur immobilier pour les services territoriaux articulé autour des 9 directions de territoire.

Parmi les bâtiments expertisés pour l'élaboration du SDI des services centraux, l'Hôtel de Métropole, siège de la collectivité, est l'objet d'une réflexion approfondie. L'objectif : à la fois assurer sa rénovation énergétique et envisager son extension, afin d'y regrouper davantage d'équipes.

Une gouvernance collégiale entre directions métiers et bénéficiaires

Qu'il s'agisse de la gestion des bâtiments ou de la manière d'y travailler, la réussite de ces démarches passe par la mise en place d'une gouvernance associant tous les acteurs concernés. Il s'agit de faciliter les échanges entre les directions des métiers du patrimoine et les directions bénéficiaires autour de leurs besoins, de prendre en compte la capacité à faire des équipes techniques et de s'assurer de la compatibilité des projets avec les stratégies patrimoniales. Les arbitrages seront proposés à la direction générale sur la base d'analyses et d'avis collégiaux formulés dans des instances de pilotage dédiées.

CHANTIER 3

Le système d'information et les données patrimoniales

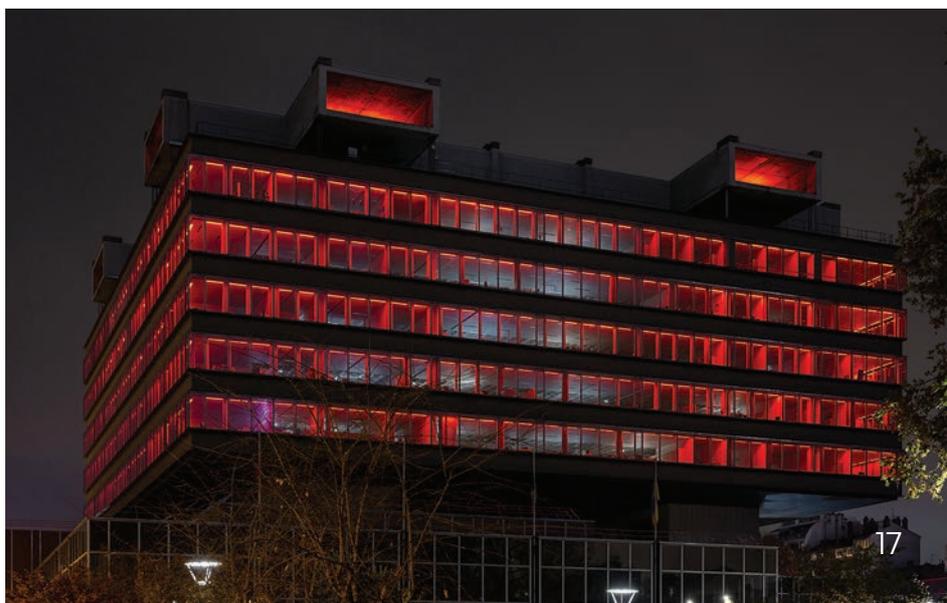
Difficile de réaliser tout cela sans un système d'information capable de fiabiliser les données bâtimentaires et d'en simplifier l'accès. Un projet de déploiement d'un nouveau système d'information a donc été confié à Célia Bergounioux-Even, directrice de la DPM. Commun à l'ensemble des directions métropolitaines en charge de la gestion du patrimoine, il permettra d'ici 2025 de mieux connaître et faire vivre notre parc immobilier, de piloter sa performance énergétique, de faciliter la programmation et le suivi des opérations de maintenance et de travaux et d'optimiser les coûts de gestion.

CHANTIER 4

« Travailler demain à la Métropole »

Si la question des bâtiments est essentielle, celle de leurs usages, de la manière dont on y travaille l'est tout autant. C'est pour cela que, parallèlement aux schémas directeurs immobiliers, la Direction générale a engagé une réflexion sur la constitution d'un référentiel d'aménagement qui traitera, dans un premier temps, des sites centraux. Cette démarche, conduite à la DVMAP par Anne Wyart, cheffe de projet Stratégies métropolitaines, consiste à construire un référentiel des environnements de travail répondant aux besoins des agents selon les spécificités propres à leur métier. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie au travail et d'optimiser l'occupation des locaux, en tenant compte de l'évolution des modes de travail. Dès sa publication, prévue en mai 2024, les services pourront s'appuyer sur ce référentiel pour le décliner lors des projets d'aménagements de locaux futurs.

Une réflexion est en cours concernant l'Hôtel de Métropole. L'objectif : à la fois assurer sa rénovation énergétique et envisager son extension, afin d'y regrouper davantage d'équipes.



TOUT ROULE POUR LES ÉLÈVES MOBILES

Gabrielle Fidelin, chargée de mission Mobilité scolaire, travaille au sein de la direction des Mobilités à la DUM. Aujourd'hui, elle propose à Monika Lamour, assistante médico-sociale, de la rejoindre au collège des Gratte-Ciel Morice Leroux à Villeurbanne pour lui présenter ses missions.

Les enjeux liés à la mobilité scolaire sont variés : sociaux, sanitaires, environnementaux, pédagogiques, sécuritaires, etc. Les réflexions sur le trajet domicile-école des enfants constituent une opportunité pour favoriser un aménagement apaisé des abords d'établissements scolaires. La question des mobilités actives (à vélo, à pied) aborde la problématique de la santé des enfants, à travers la lutte contre la sédentarité et la sécurisation des trajets domicile-école.

#Une mission en plusieurs étapes

« J'ai d'abord été recrutée pour mener une expérimentation de plan de mobilité scolaire dans les collèges et établir une stratégie de promotion de la mobilité durable auprès des élèves. » Pour cela, Gabrielle réalise un audit de l'existant, en analysant le déplacement des élèves. Elle constate que leurs pratiques sont étroitement liées aux spécificités de chaque territoire. « J'ai aussi découvert que la part du vélo dans les collèges de la Métropole est seulement de 2 %. » Gabrielle mène ensuite une phase d'expérimentation à fort intérêt pédagogique, basée sur des actions de sensibilisation : « Le 13 novembre dernier, nous avons organisé une première soirée "Le vélo dans les collèges" à l'Hôtel de Métropole, pour inciter les établissements à monter des projets autour du vélo avec leurs élèves. En mai prochain, nous allons expérimenter une journée de la mobilité dans certains collèges : les élèves devront venir en roulant, quel que soit l'engin qu'ils choisissent (hors véhicules motorisés). » Selon les résultats, ces actions peuvent ensuite être déployées dans tous les collèges de la Métropole.

#La sécurité en priorité

Aujourd'hui, Gabrielle participe à un séminaire sur l'aménagement des espaces publics aux abords des collèges. Cet événement réunit des intervenants de la direction Infrastructures et exploitation des mobilités (DIEM/DGEEP), les Vice-présidents Voirie et mobilités actives et Éducation et collèges, ainsi que la Vice-présidente du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge. Des proviseurs, collégiens et services métropolitains sont venus assister à cette présentation. « L'objectif de cette démarche est de remettre les collégiens au centre de la réflexion. Je constate surtout leur besoin d'autonomie, mais le plus grand défi à relever est la sécurité de leurs déplacements, demandée aussi par leurs parents. » Pour cela, Gabrielle travaille en lien étroit avec la DIEM.

#Des enjeux transversaux

La direction Environnement Écologie Énergie (DEEE/DTEE) est également très impliquée dans les projets portés par Gabrielle. « J'accompagne les communes de la Métropole pour promouvoir la mobilité auprès des écoles primaires (aide à l'ingénierie de projet, pédibus, vélobus, etc.). En mars 2022, nous avons organisé un cycle sur l'écomobilité scolaire avec le Club Transitions résilience de la Métropole. Très plébiscité, cet événement a montré le besoin d'animer un réseau des communes sur le sujet de la mobilité scolaire. » Elle travaille aussi avec la direction de l'Éducation (DE/DSHE), notamment via le portail des actions écocitoyennes qui lui permet de partager ou de recueillir des initiatives autour de cette thématique.



Bio expresso

Gabrielle Fidelin

Pendant son master Conduite de projet et développement durable des territoires à Sciences Po Lyon, Gabrielle entre à la Métropole de Lyon en alternance en 2021. En octobre 2022, son master en poche, on lui propose de continuer sur son poste, avec un contrat en accroissement temporaire d'activité.



ÉLÈVES CYCLISTES, BRILLENZ !

En ce moment, Gabrielle intervient dans plusieurs collèges dans le cadre de la campagne « Cyclistes, brillez ! ». Avec deux associations partenaires, elle sensibilise les élèves à vélo ou en trottinette à être bien visibles lorsque les jours raccourcissent. « On vérifie la sécurité de leur matériel, on les sensibilise à l'importance des équipements. On s'est rendu compte qu'ils n'aiment pas

porter des gilets de sécurité à cet âge. On a donc conçu des autocollants réfléchissants repositionnables, fabriqués en France, à coller sur leur casque ou leur sac à dos. On leur distribue aussi des réflecteurs pour roues. Cette année, cette expérimentation est menée dans 3 collèges. Elle rencontre un grand succès, j'espère pouvoir la déployer largement l'an prochain. »



↓
Retrouvez le premier volet de cette rencontre dans le LPM du mois dernier
 Monika Lamour faisait découvrir son métier d'assistante médico-sociale à Gabrielle Fidellin.

↓
Vous souhaitez participer aux Regards Croisés ?
 Contactez-nous :
communicationinterme@grandlyon.com

IMPRESSIONS

MONIKA LAMOUR

La mission de Gabrielle touche une grande diversité d'acteurs. Tout ce qu'elle met en place est nécessaire, ça ne va pas s'arrêter là ! Je suis admirative de ces démarches engagées dans l'intérêt des collégiens.



ALEXANDRA ALEXANDRA COSTE

L'humour, son sport de combat

Vous connaissez peut-être Alexandra Coste, la responsable de la pépinière des associations étudiantes et du pass Culture de la Maison des Étudiants (DDR). Mais savez-vous qu'elle a écrit un one-woman-show qu'elle joue actuellement dans un cabaret lyonnais ? Portrait d'une artiste expérimentée dont le spectacle Game Ovaire* témoigne, sur le thème sensible de la ménopause, un sens certain de l'autodérision et de la pédagogie.

« Je me sers de mes expériences pour faire passer des messages. En pointant l'absurdité des faits, je dédramatise ce que vivent les femmes aux abords de la cinquantaine. Les médias en parlent insuffisamment, mais le bouleversement hormonal relève du tsunami intime. Un phénomène d'autant plus révoltant qu'au mitan de son existence, la moitié de l'humanité devient, à son corps défendant, invisible », confie Alexandra dont la conception du rire se veut malicieuse et revendicative.

LA TECHNIQUE CHEVILLÉE AU CORPS

Pour recueillir les applaudissements nourris d'une salle comble et comblée, notre collègue a fait ses armes à bonne école : celle de Jeanine Berdin. Cette professeure du Théâtre de poche a conseillé les plus grands humoristes locaux. La spécialiste d'art dramatique lui a appris bien des ficelles. La proximité interactive avec le public, le sens du rythme ou encore la formule qui fait mouche, Alexandra les lui doit. À l'époque, des études d'Histoire de l'art en poche, elle ne connaissait rien à ce métier interlope. Professionnellement, elle travaillait comme médiatrice culturelle, avant d'encadrer des équipes au musée Lugdunum où elle a officié vingt ans. Si elle avoue que ses visites sur la Rome antique tournaient volontiers au jeu de rôle théâtralisé, c'est à la Maison de Guignol, durant douze ans, qu'avec moult traits d'esprit, elle captait l'attention de spectateurs nombreux et enthousiastes.

Vous aussi, vous souhaitez partager votre passion ?
Contactez-nous par mail à communicationinterne@grandlyon.com

RIRE FÉDÉRATEUR, SALVATEUR ET LIBÉRATEUR

« Crise de la quarantaine oblige, j'aspirais à changer de registre et surtout à dire un texte personnel. Game Ovaire doit beaucoup à l'opportunité du confinement. Sans représentation possible, plus d'échappatoire, je me suis assise à ma table d'écriture. Mettre en lumière, en mots et en scène les bouffées de chaleur, l'humeur changeante, la prise de poids et autres inconvénients me titillait depuis plusieurs années. Pour éviter la dépression, j'avais besoin de fouiller ces changements et faire œuvre de pédagogie. Il me tenait à cœur d'expliquer aux femmes et aux hommes que la ménopause n'est pas une partie de plaisir. Cependant, il y a de la joie au bout du tunnel, pourvu qu'on prenne du recul et le parti d'en rire » expose Alexandra, tout en rangeant ses plumes fuchsia, façon Zizi Jeanmaire. Le costume dans lequel, après avoir successivement porté une nuisette pailletée, une chemise de nuit peu glamour et une tenue de boxe, elle achève en beauté son one-woman-show. Son numéro final de jambes en l'air gainées de noir, aussi audacieux qu'artistique, prouve une féminité assurément accomplie et sereine aujourd'hui.

* Deux nouvelles dates de spectacle sont programmées les mercredis 17 et 31 janvier 2024 au cabaret Ô Boudoir (Lyon 2).

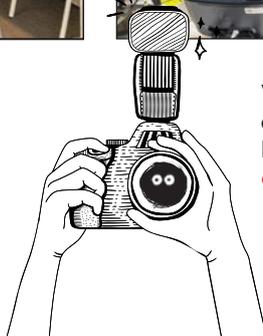


LE SERVICE DE LA DOC : UNE MINE D'INFORMATIONS

Avec le large panel de prestations fournies par le service commun de la Documentation de la Ville de Lyon et de la Métropole (DRHMG), chacun a les moyens d'être à la page de son actualité métier. Reste à savoir où et comment trouver l'information...



Merci à Cécile Ducharne, documentaliste, Alodia Denormandie Buiza, en stage à la Com' interne et Malik Chaïb, agent de l'équipe secours de collecte, pour leur conversation du 3^e type avec notre nouvelle mascotte.



Vous souhaitez participer à un prochain roman photo ?

Envoyez un mail à communicationinterne@grandlyon.com



I HAVE A DREAM : OSONS L'UNITE SYNDICALE

Il y a un an, lors des élections professionnelles du 8 décembre 2022, vous avez largement porté en tête l'alliance UNSA-UNICAT pour vous représenter pendant 4 ans.

Un an après ces résultats sans équivoque, les grégueries syndicales battent à nouveau leur plein, pour le plus grand bonheur de l'administration. Quand cesseront ces enfantillages stériles et quand enfin pourrons-nous présenter une unité syndicale pour faire avancer les grands sujets pour lesquels vous avez élus vos représentants syndicaux il y a un an ?

L'union syndicale peut-être la solution, encore faut-il mettre ses « egos » de côté. Nous y sommes prêts, dans l'intérêt des agents et contre une administration qui ne cesse d'avancer et pas dans le bon sens. C'est aux acquis que maintenant l'administration s'attaque. Mais combien de temps encore resterons-nous passifs ? Quel que soit votre syndicat d'appartenance ou pas, appelez de vos vœux à l'union sacrée, dans toutes les réunions d'informations syndicales auxquelles vous participerez pour que :

- La prime de 300 euros soit doublée,
- La prime de fin d'année soit enfin donnée à toutes et tous sans distinction,
- Les lignes directrices de gestion sur l'avancement de grade et la promotion interne soient revues pour une plus grande prise en compte de l'ancienneté et une augmentation des ratios... (suite UNICAT)

unsametropoledeleyon.com/Facebook : unsametropoledeleyon.com

UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Facebook : « Unsa Métropole de Lyon » - Site internet : unsametropoledeleyon.com
Mail : unsa@grandlyon.com - Tél : 04 28 67 56 46



I HAVE A DREAM : OSONS L'UNITE SYNDICALE (suite UNSA) ...

Pour que :

- Les régimes indemnitaires soient revus intégralement à la hausse, quelle que soit votre catégorie C, B ou A et votre grade, pour gagner toutes et tous en pouvoir d'achat net ;
- Soit mis fin à des rémunérations différentes, au sein d'un même service, pour des mêmes missions,
- La participation de la Métropole au budget du COS soit accrue et ses statuts revus pour plus de solidarité ;
- Vos jours épargnés sur votre CET vous soient payés, pour celles et ceux qui le désiraient ;
- Une augmentation à 9 € et généralisation des tickets restaurant à toutes et tous.

Pour 2024, un seul mot d'ordre : UNIS, NOUS SERONS PLUS FORTS.

Bonne et heureuse année pour vous et tous vos proches. Santé, bonheur et réussite dans vos projets.

unsametropoledeleyon.com/Facebook : unsametropoledeleyon.com

UNICAT : 04 28 67 56 46 - Facebook : « Unsa Métropole de Lyon » Site internet : unsametropoledeleyon.com
Mail : unicat@grandlyon.com



La prime au mérite, c'est non !

Depuis 2016, il existe à la Métropole 1 régime indemnitaire de grade (RIG) et 1 de fonction (RIF). Cette année, la Cour des Comptes a obligé la Métropole à mettre en place le Complément Indemnitaire Annuel (CIA), jamais versé bien que délibéré.

Lors du CST du 28/11, le CIA a été approuvé malgré **7 voix CONTRE dont la CGT, 5 Pour et 3 Abstentions**

(côté syndicats), unanimité côté employeur.

Mais tous les services ne la toucheront pas, tous les agents ne l'auront pas !

Seulement 500 agent.es vont la toucher sur la base de chantiers collectifs choisis arbitrairement par l'administration, sans concertation préalable, mais combien sur une base individuelle et sur quels critères ? Assurer un service public de qualité suppose une mobilisation collective et constante de tous les agent.es, c'est bien l'ensemble des collectifs de travail qui doit être valorisé.

Cette mise en place est **injuste et arbitraire !**

La CGT revendique un CIA Collectif, Généralisé et Transparent, sur la base de chantiers collectifs élaborés par service !

La CGT, toujours à vos côtés pour une vraie justice sociale !

Belle année 2024 à toutes et tous.

CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com
CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com
Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon. BP : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
CGT STEPCL : 04 28 67 56 54 - Syndicat-CGT-STEPCL@grandlyon.com
Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 - Place Guichard 69003 Lyon
cgt-metropoledeleyon.reference-syndicale.fr



Un agenda social en panne

La CFDT constate que l'agenda social est en panne. Le chantier de la prime annuelle est en attente. Il s'agit de verser cette prime de 1800 € par an aux agents, recrutés depuis le 1er janvier 2015 et à ceux de l'ex Conseil général du Rhône, soit 62% des agents.

Les ex Communauté urbaine de Lyon la perçoivent.

La CFDT ne comprend pas, alors qu'il s'agit juste selon l'administration « d'appuyer sur un bouton », ce qui bloque. Notre revendication sur ce sujet d'équité date de 2015.

Le chantier du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) est traité en catimini, de manière opaque.

La Métropole traite le sujet à minima en n'affectant que 500 000 euros par an, alors que tout un chacun devrait le percevoir et être informé des critères lors de chaque entretien annuel.

Le chantier des primes de fonctions est lancé. Là aussi, il doit s'étirer sur deux ou trois ans, de quoi décourager les bonnes volontés.

On nous parle de fidélisation des agents et d'attractivité de la collectivité, mais la Métropole fait l'inverse de ce qui est attendu, ce qui est contreproductif.

La CFDT vous souhaite quand même une bonne année 2024. Rejoignez-nous !!

Contactez la CFDT : 04 28 67 56 51 ou par mail cfdt@grandlyon.com
Blog : cfdtmetropoledeleyon.com



COMPTE EPARGNE TEMPS : LE PLAFOND VA ÊTRE RELEVÉ EN 2024

En 2024, les agents territoriaux auront la possibilité d'accumuler jusqu'à 70 jours de congés sur leur compte épargne temps (CET), au lieu de 60 jours habituels.

Cette mesure exceptionnelle est liée à l'organisation des Jeux Olympiques et au surcroît de travail de travail dans certains services des collectivités territoriales. Cette mesure s'appliquera à toutes les collectivités, y compris celle qui ne sont pas directement impliquées dans l'évènement. Elle sera mise en place par un décret et un arrêté, qui sont actuellement au stade de projets et qui ont été examinés par le conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) lors de la séance du 15 novembre. Le projet d'arrêté confirme que le plafond global de jours maintenus sur un CET est fixé à 60 jours mais prévoit également une dérogation pour l'année 2024, avec un plafond de 10 jours supplémentaires. Le CSFPT a émis un avis globalement favorable sur les projets de textes.

**LA CFTC VOUS SOUHAITE
UNE BELLE HEUREUSE ANNEE 2024
REJOIGNEZ LA CFTC ET FAISONS BOUGER
LES CHOSES EN 2024 !**

Syndicat CFTC : tél : 04 28 67 56 49
Contactez-nous par mail : cftc@grandlyon.com
Blog : www.cftcmetropoledeleyon.fr





2024 : avancée ou stagnation ?

Cette année débute avec des attentes de taille pour les agents et notre organisation face au tassement du niveau de vie et aux augmentations dans tous les secteurs (énergie, mutuelles, transports et alimentation) : la Métropole va-t-elle se donner les moyens d'être attractive et bienveillante ? En redonnant de l'allant aux carrières de tous ses agents face à la pénurie de recrutement. Les Lignes Directrices de Gestion qui doivent être rediscutées seront l'occasion d'en juger. En effaçant les injustices concernant le Régime Indemnitare de Grade (Prime de Fin d'Année et Indemnité Semestrielle du Grand Lyon, Indemnité Différentielle de la filière technique du Département du Rhône). Les 17M€ prévus suffiront-ils ? Enfin, en créant un vrai Régime Indemnitare de Fonction assis sur les responsabilités de chacun dans son métier, indépendamment de sa seule position hiérarchique. Nous verrons si le projet d'agenda social reprend nos propositions en ce sens. Inlassablement le SNT poursuit son engagement au service de/et pour TOUS les agents et vous encourage à le rejoindre pour devenir acteurs dans les décisions qui vous concernent au quotidien.

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon
 Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle
 Boîte Postale : 20, rue du Lac - 69003 Lyon.
 Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com
 Blog : cgcmetroplede lyon.blogspot.com



FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
 Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
 04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



SUD - Adresse postale : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
 Adresse physique : Gémellyon - 1^{er} étage - 59 Bd Vivier Merle - 69003 Lyon - Tél. : 04 28 67 56 57
 E-mail : sud@grandlyon.com - Site internet : www.sud-ct.fr



NOUS VOULONS PLUS DE TRANSPARENCE ET D'EQUITE

L'avancement de grade et la promotion interne sont des éléments de reconnaissance très importants, et de ce fait les règles devraient être très claires.

Force est de constater sur ces 3 dernières années : « les critères retenus sont trop subjectifs avec de surcroît trop d'intervenants hiérarchiques pouvant influencer sur la note finale ».

Toutes ces strates dénaturent l'appréciation et à coup sûr, déconnectées pour juger l'implication de chacun sur le terrain.

Et que dire des agents lauréats de l'examen pro, qui à nouveau doivent passer un oral pour être inscrit sur la liste d'aptitude.

Cette situation est anormale !

L'administration doit revoir sa copie pour un système plus juste.

POUR : une meilleure prise en compte des critères objectifs, la réduction des strates impactant la note, l'augmentation des ratios et l'inscription de droit des lauréats.

La FA vous souhaite une belle année 2024 !

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
 Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
 04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



FSU - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
 Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex
 04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



Bonne année. Pleine d'espoir et de luttes constructives.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon
 06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com

A portrait of Victoria Grandjean, a young woman with long, wavy, light brown hair and blue eyes. She is wearing a white trench coat over a black turtleneck sweater and a blue and green plaid skirt. She is smiling slightly and looking towards the camera. The background is a blurred outdoor setting with buildings and trees.

Victoria Grandjean,

chargée de mission Concertation, accessibilité, autonomie et citoyenneté (DSHE), travaille à la Métropole de Lyon depuis plus d'un an. Elle assure le pilotage et le secrétariat de la Commission métropolitaine d'accessibilité (CMA), une instance de concertation composée d'associations représentant les personnes en situation de handicap.

Découvrez les référents et les missions de la CMA dans la rubrique « En action », page 9.